

HORIZON HANDICAP

Voir plus loin



CAP CONTACT ASSOCIATION

Conception et édition:

Groupe de discussion sur la dépendance
due à un handicap physique

Association Cap-Contact

Praz-Séchaud 18, 1010 Lausanne

Tél. / fax: 021 653 08 18

E-mail: info@cap-contact.ch

Illustrations: Andrew Richards, Vevey

Atelier graphique: Arcane PAO, Lausanne

Impression: Graph'Style SA, Lausanne

AVEC LE SOUTIEN DE LA

Loterie Romande

*Vos dons soutiennent nos actions en faveur
de l'autodétermination des personnes handicapées:*

CCP 10 - 11249 - 5

© 2004, Cap-Contact association

Introduction

Dès sa naissance, l'être humain a besoin d'autrui pour évoluer. C'est auprès de nos semblables que nous apprenons à faire des choix pour avoir une vie optimale. Mais quand on vit avec un handicap, les actes les plus quotidiens, comme se lever, se vêtir ou se mêler à la foule d'un bus, deviennent difficiles, voire impossibles. Alors le chemin qui mène vers l'indépendance présente bien plus d'embûches que ce que l'on peut imaginer.

Un handicap contraint souvent à dépendre de l'aide d'autrui, mais cette aide peut être apportée et vécue de multiples manières. Ce constat a incité un certain nombre de personnes à témoigner de ce qu'elles vivent, en illustrant des situations rencontrées durant leurs déplacements, au travail, dans leurs loisirs ou sur leurs lieux de vie.

Le but n'est pas de pointer du doigt d'éventuels responsables ou de nier tous les progrès réalisés ces dernières années, mais bien de faciliter le dialogue entre aidants et aidés, et surtout d'amener les personnes handicapées à faire part de leurs difficultés, pour aller vers une amélioration de leur qualité de vie.

À qui la parole ?

Pour se rendre au magasin, chez le coiffeur, chez le médecin, à l'agence de voyage, beaucoup de personnes handicapées ont besoin d'être accompagnées.

Elles font alors fréquemment la cruelle expérience d'être purement et simplement ignorées: c'est l'avis de l'accompagnant qui est le plus souvent sollicité, comme pour les enfants! Pourquoi une personne handicapée ne pourrait-elle pas choisir elle-même la couleur de son pull ?

Dépendre d'un moyen auxiliaire ou d'une autre personne n'enlève pas le droit de choisir et de s'exprimer. Abandonnons l'idée préconçue qui veut qu'une personne handicapée, parce qu'elle est différente, soit incapable de décider quoi que ce soit!



COURT...

VUS ÊTES SÛR??

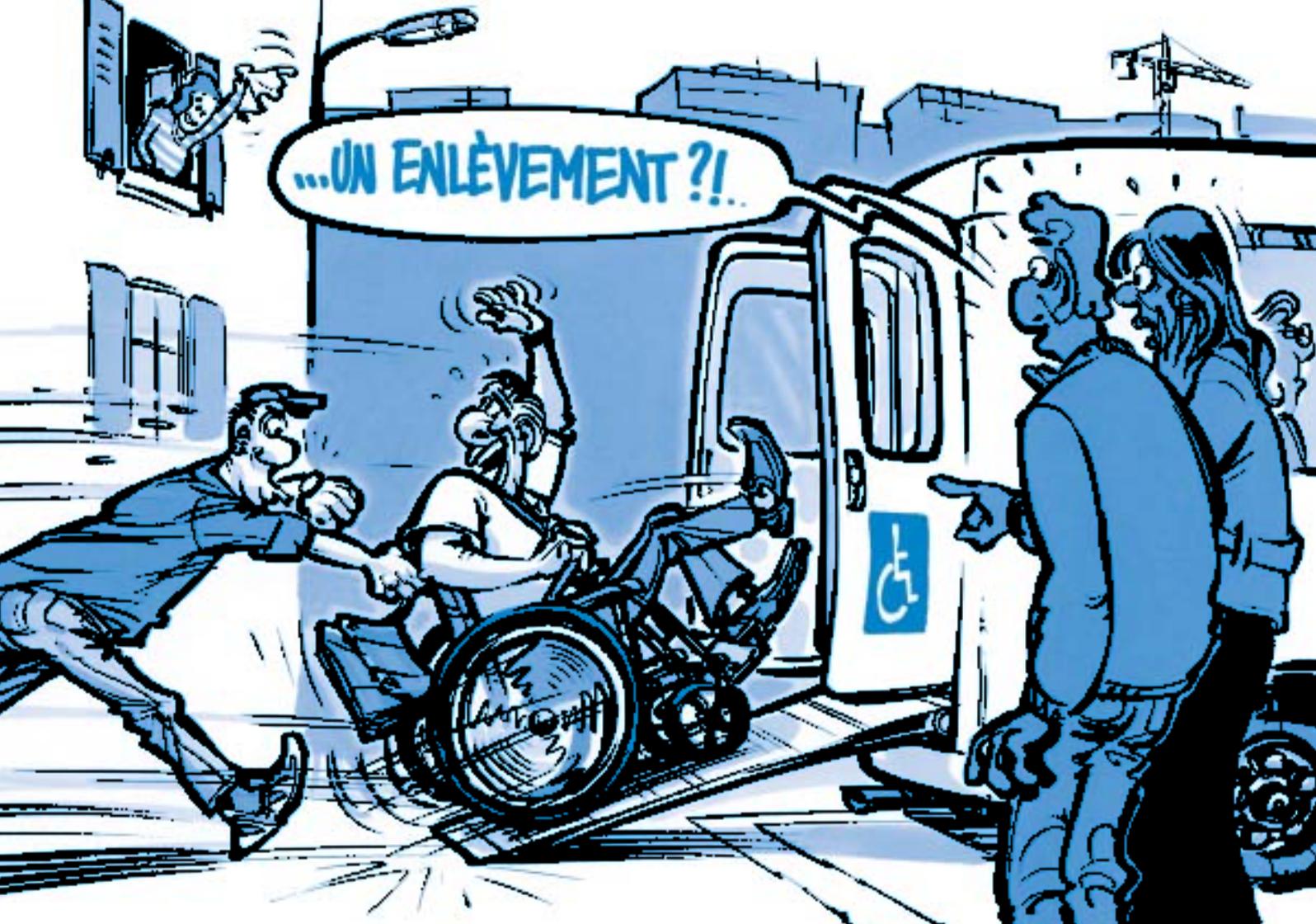
Demain? Impossible !

Pour se déplacer, une personne handicapée doit tout prévoir. Elle doit d'abord fournir un certificat médical pour avoir droit aux moyens de transports adaptés. Le transporteur spécialisé va alors établir un dossier comprenant de nombreuses informations personnelles.

Pour la réservation, il faut indiquer plusieurs jours à l'avance l'heure de l'aller et du retour : pas d'improvisation possible, quoi qu'il arrive, il faudra partir à l'heure dite !

Il faut aussi donner son nom, son adresse, les motifs du déplacement ainsi que les noms, adresses et téléphones des personnes chez qui l'on se rend. Au dixième trajet, votre vie privée est donc largement dévoilée ! Cela crée une familiarité avec les transporteurs qui gêne bon nombre de personnes handicapées.

Des transports publics accessibles et un mode de subventionnement permettant de choisir son moyen de transport offrirait une meilleure mobilité aux personnes handicapées, dans le respect de leur vie privée.



...UN ENLÈVEMENT?!..

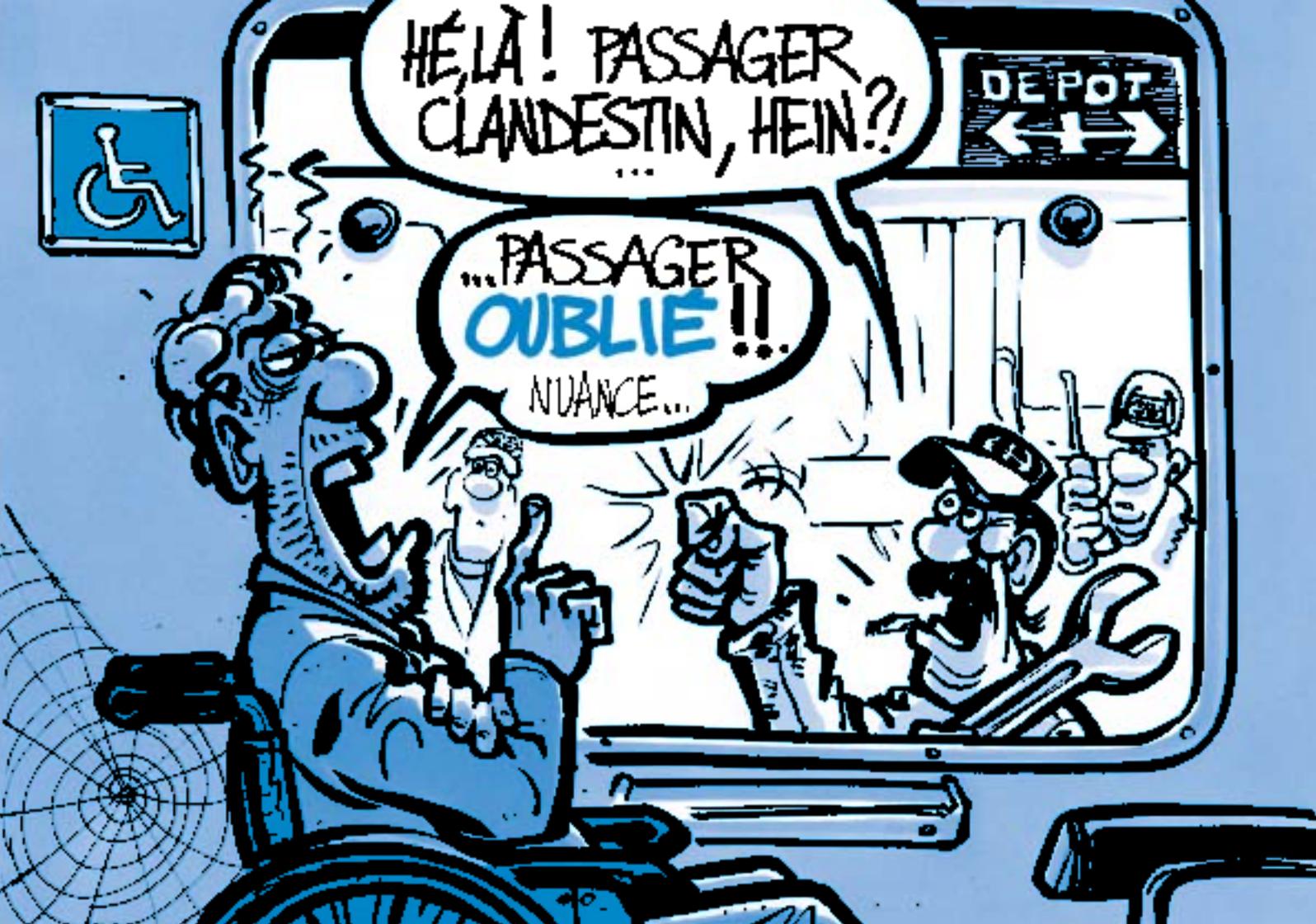
Terminus, tout le monde descend !

En train aussi, il est indispensable d'annoncer à l'avance ses déplacements. Ceux-ci ne sont possibles qu'au départ des grandes gares et pas toujours le soir.

Parfois le message ne passe pas entre le bureau qui centralise les appels et la gare de départ ou d'arrivée. La personne handicapée a alors le choix entre :

- Trouver quelqu'un qui puisse, à ses risques et périls, la monter ou la descendre du train (impossible en fauteuil électrique !)
- Attendre le train ou la gare suivante, en espérant qu'un contrôleur passera, et compromettre ainsi lourdement la suite du voyage.
- Braver les interdits et tirer la sonnette d'alarme...

Un lift à l'intérieur du wagon et un moyen de communication direct avec le personnel concerné, comme cela existe dans d'autres pays, permettraient de descendre dans n'importe quelle gare et à n'importe quelle heure, dans le respect de l'autonomie de chacun.



HE, LA! PASSAGER
CLANDESTIN, HEIN?!

...PASSAGER
OUBLIE!!
NUANCE...

DE POT

Intégration professionnelle?

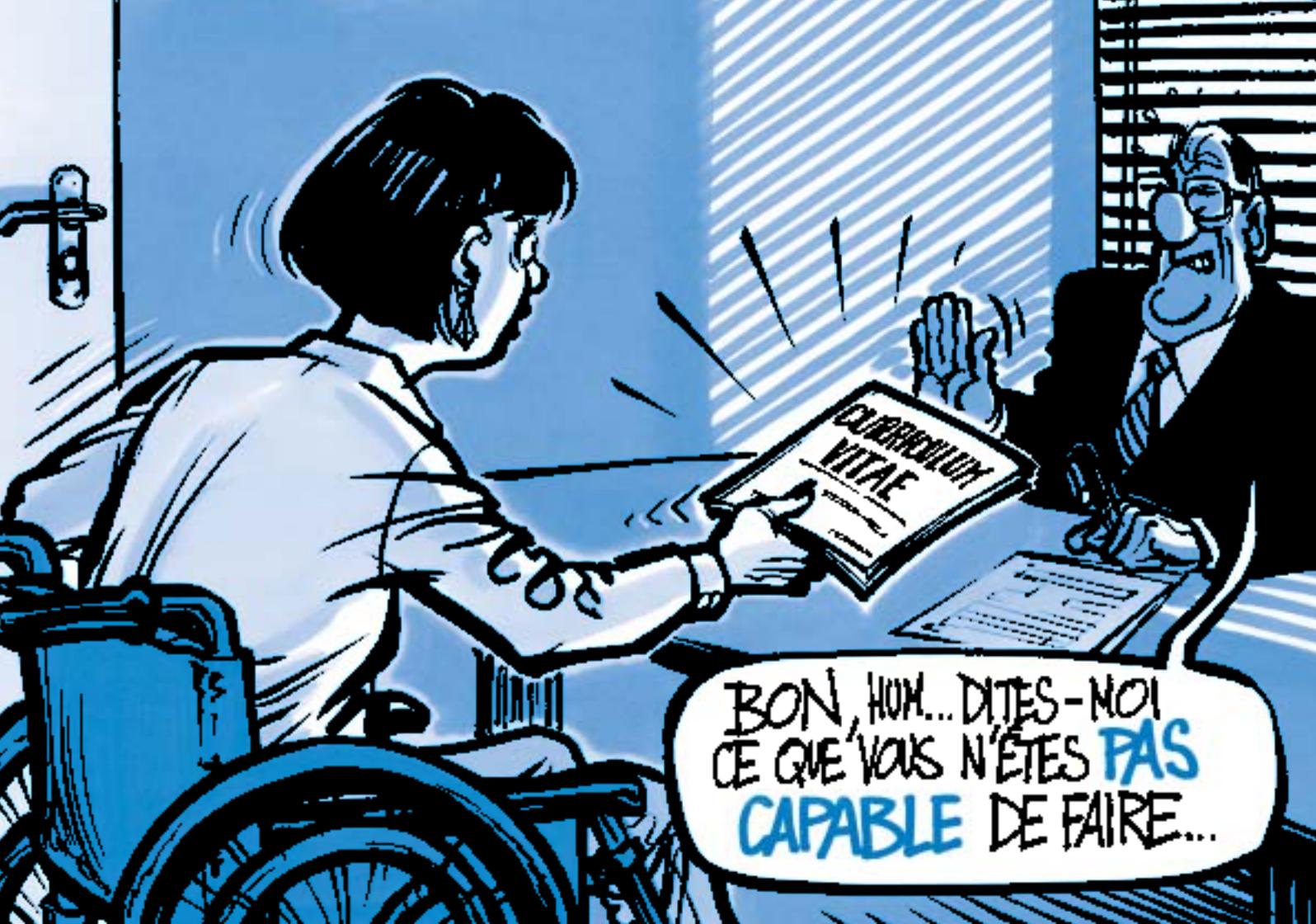
Oui, mais...

Bien que souvent très motivées, les personnes handicapées peinent à trouver un emploi. Quelles que soient leur formation et leurs expériences professionnelles, elles restent, aux yeux des employeurs, avant tout handicapées et peu rentables.

De plus, si certaines aides financières peuvent être obtenues (par exemple, pour rendre accessible le lieu de travail), la lourdeur des démarches et la lenteur des décisions de l'assurance invalidité sont peu encourageantes. Indépendamment des capacités de la personne concernée, les ateliers protégés sont fréquemment présentés comme l'unique débouché possible.

Parmi les mesures qui permettraient aux personnes handicapées de sortir du cercle fermé des milieux spécialisés, on peut citer:

L'intégration scolaire des enfants handicapés • L'élargissement des formations professionnelles accessibles • Une meilleure information et un meilleur soutien auprès des employeurs • L'abolition de barrières architecturales.



BON, HUM... DITES-MOI
CE QUE VOUS N'ÊTES PAS
CAPABLE DE FAIRE...

Le travail, c'est la santé !

Est-ce valorisant d'accomplir des gestes répétitifs et inintéressants, sans autre horizon professionnel ? Et ce, dans un atelier protégé qui peine à trouver des commandes : les maîtres socioprofessionnels doivent parfois aller jusqu'à défaire le soir ce que les ouvriers ont fait la journée pour leur fournir du travail pour le lendemain...

Partant du principe que le travail permet de garder le moral, beaucoup d'institutions estiment que tous doivent participer aux ateliers. En tant que travailleur, on exige alors que la personne handicapée soit régulière et ponctuelle. En échange, elle reçoit un « salaire » qui, parfois, ne finance même pas le trajet de son logement à son lieu de travail ! D'autres considèrent cette « occupation obligatoire » comme un loisir, ne méritant donc aucun salaire...

Le travail n'est pas une fin en soi !

Des postes de travail adaptés ne devraient pas empêcher de considérer le travailleur comme un adulte, de prendre en compte ses goûts et de lui octroyer un salaire correct.

FINI, LE TRAVAIL
MAL PAYÉ!..

D'ORÉNAVANT, VOUS AVEZ
LA CHANCE DE VENIR
POUR LE PLAISIR!

Vive les vacances !

Partir en vacances pour découvrir de nouveaux horizons, changer de rythme, faire de nouvelles rencontres, avoir d'autres activités... Difficile, quand le choix se limite à quelques rares camps de vacances, surchargés, qui ont lieu chaque année au même endroit, avec les mêmes personnes. Une fois sur place, il faut suivre le groupe et les occupations prévues, les activités individuelles sont quasi inexistantes.

Partir seul n'est pas simple non plus: trouver un accompagnant de confiance, financer son voyage et celui de cet accompagnant, obtenir les informations nécessaires sur l'accessibilité des lieux, régler tous les problèmes de transport et d'hébergement, etc., etc.

Multiplier l'offre de vacances pour des petits groupes et vers des destinations variées, généraliser la gratuité des transports pour l'accompagnant, créer une formation d'accompagnateur, pourraient être quelques-unes des mesures qui donneraient accès à de véritables vacances.

BON, AUJOURD'HUI, C'EST À TON TOUR
D'ALLER À LA PLAGE ...



Aller au spectacle, une distraction ?

Sortir n'est pas forcément synonyme de partie de plaisir pour une personne handicapée. Elle va se heurter, une fois de plus, à une suite de difficultés: trouver un accompagnant, obtenir un moyen de transport à l'heure voulue, avoir une aide disponible au moment de rentrer chez soi, etc.

Le choix des sorties est aussi limité par l'accessibilité des salles. Entrée par une porte de derrière fermée à clé, méandres de couloirs, ou élévateur dont personne n'a la clé, même les salles dites adaptées ne sont pas toujours faciles d'accès !

Les places réservées aux chaises roulantes sont souvent mal situées et on s'y retrouve seul. Pour des raisons de sécurité, il est interdit de s'installer ailleurs ou de quitter sa chaise roulante pour s'asseoir avec ses accompagnants.

Concevoir des salles accessibles et réfléchir à une politique des transports qui facilite leur déplacement, c'est permettre aux personnes handicapées de participer à la vie culturelle et sociale.



JE DIS:
ON A LE SON MAIS
PAS L'IMAGE!!

EXIT

Mais qui vous a dit ça ?

La personne handicapée ayant besoin d'aide est contrainte de dévoiler une grande part de sa vie intime. Celle-ci fait l'objet de discussions, est analysée par les professionnels entre eux, souvent en l'absence de la personne concernée. Elle est aussi, au gré des conversations quotidiennes, colportée de droite et de gauche. Ainsi il arrive que deux personnes handicapées, qui ne se connaissent pas du tout, sachent beaucoup de choses l'une de l'autre, simplement parce que les mêmes aidants interviennent chez les deux...

Pas de confidentialité non plus par rapport au courrier, quand il est posé dans des casiers ouverts à tous, comme cela se fait dans certaines institutions.

Bien qu'elles soient «bénéficiaires», «pensionnaires» ou «résidentes», les personnes handicapées ont droit, comme tout le monde, à une vie privée. Une prise en considération de ce droit et quelques aménagements simples suffiraient à la leur garantir.



...VOUS CONNAISSEZ LA DERNIERE?...

..TIENS, Y'A L'AUTRE QUI M'A DIT QUE..

..A FAIT PIFI EN DEHORS DES HEURES ...

C'EST PAS MES OIGNONS, MAIS ...

ON-DITS...

BLA BLA...

PAGOTS ...

TU SAIS, AU SUJET DE ...

J'AI ENTENDU DIRE QUE....

ET LA COMMUNICATION, ÇA VA?...

TIENS, IL A DE LA VISITE...

FOYER

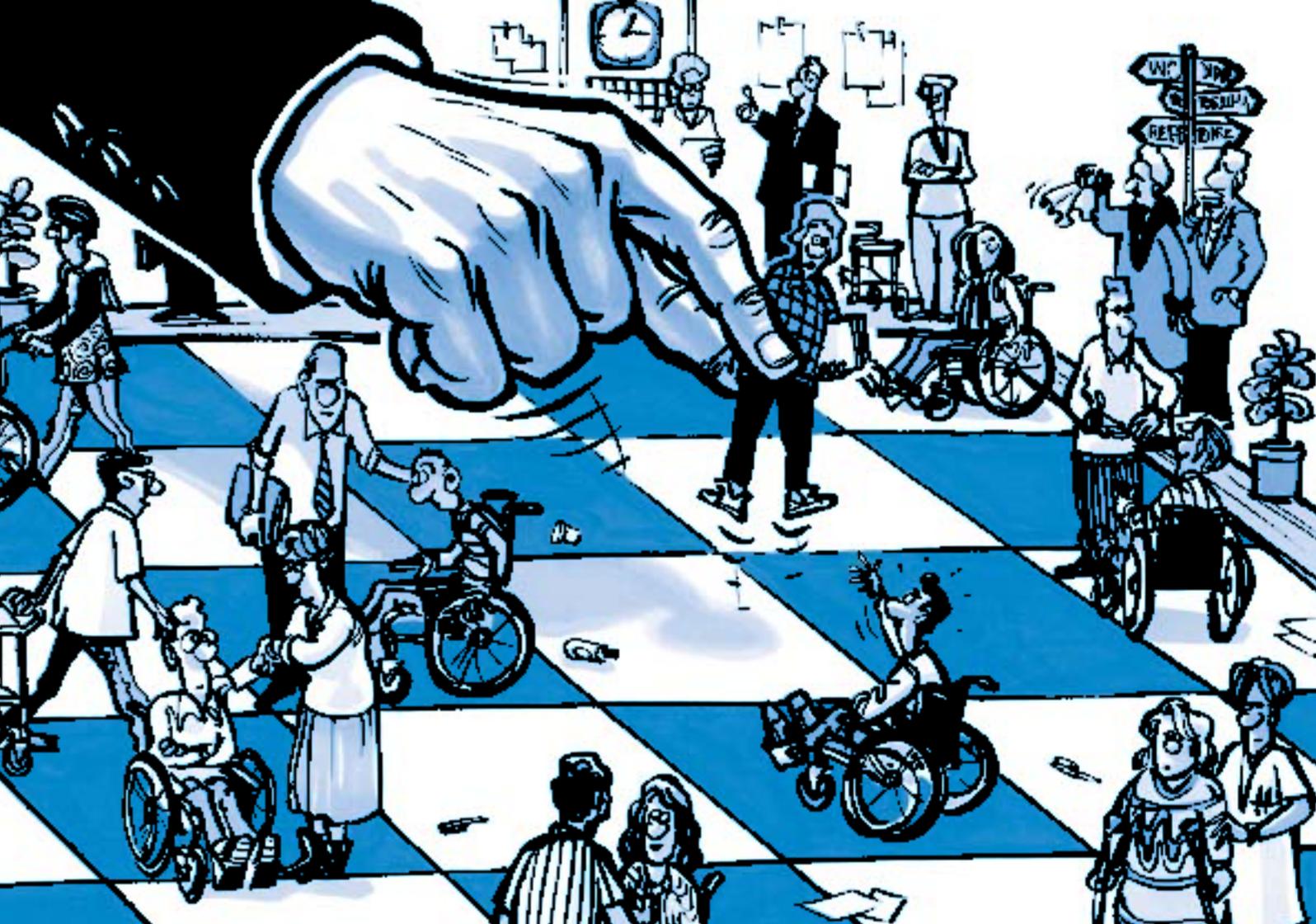
Être humain ?

Répartitions d'horaires, congés, démissions... Le personnel défile.

Qu'elle vive à la maison ou en institution, la personne handicapée est lavée, touchée, manipulée par de nombreux employés. En outre, certains responsables accentuent le tournus du personnel pour éviter que ne se tissent des liens amicaux, soi-disant néfastes au travail.

Les modes de financements actuels poussent les institutions et les responsables de soins à domicile à définir de plus en plus précisément le public auquel ils s'adressent. Ainsi, du jour au lendemain, votre type de handicap peut ne plus correspondre au profil exigé. Vous êtes alors prié d'aller voir ailleurs, en espérant que vous correspondrez aux critères d'un autre lieu de vie !

Ce climat d'incertitude crée une mauvaise ambiance pour tous. Personne ne peut se résumer à des chiffres ou à une suite de données alignées dans un dossier. La dimension humaine ne se laisse pas mettre en case.



Suivre ou choisir ?

Dans les institutions, la vie quotidienne est prise en charge de A à Z. La personne handicapée perd souvent toute possibilité de choix, même en ce qui concerne les actes les plus simples: l'heure à laquelle elle peut se lever, se laver, manger, aller aux toilettes ou sortir dépend d'abord des horaires des employés.

N'avoir plus à se préoccuper de rien, oblige à se laisser faire et, petit à petit, fait perdre la capacité de choisir ou de faire des projets.

Les personnes vivant avec un handicap sont des adultes responsables. Dialoguer avec elles et les intégrer aux prises de décisions pourrait ouvrir des brèches dans le cercle vicieux de la dépendance.

...LE PLANNING...



...MA VIE!!

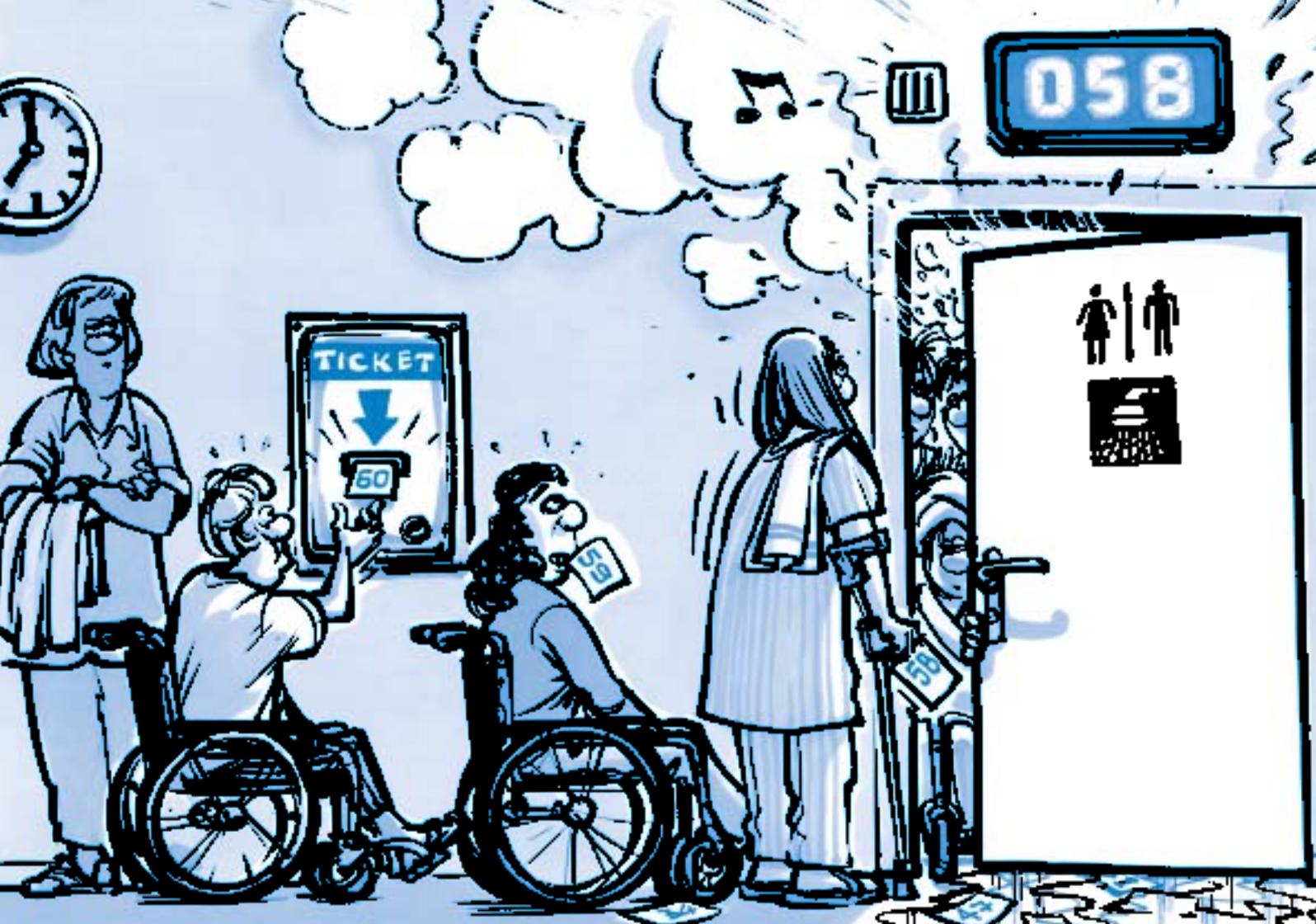


Intimité

Le personnel se sent chez lui sur son lieu de travail. Mais ici, il s'agit des chambres des résidents... Infirmiers, aides-soignants ou femmes de ménage entrent et sortent suivant le travail à faire. Que la personne handicapée soit en train de s'habiller ou reçoive une visite, cela ne change rien ! Et si jamais, il est possible de fermer sa porte à clé, le personnel possède un passe pour des raisons de sécurité.

Parfois la salle de bain est, elle aussi, communautaire et quelqu'un peut être conduit aux toilettes, pendant qu'une autre personne se douche dans le même local...

La personne handicapée vivant en institution n'a pas d'autre «chez soi». Comme tout le monde, pour avoir des moments à soi, pour pouvoir entretenir des bonnes relations avec ses parents et amis, ainsi que pour vivre sa vie affective et sexuelle, elle a besoin d'un peu d'intimité et d'un espace qui ne soit pas perpétuellement envahi.



C'est par où la sortie ?

Les institutions pour personnes handicapées, souvent modernes et confortables, sont généralement situées en périphérie et sans accès aisés aux transports publics. Elles sont conçues pour répondre aux besoins de leurs résidents 24 heures sur 24.

Pouvez-vous vous imaginer vivre tous les instants de votre vie, peut-être jusqu'à la fin de vos jours, dans un seul cadre ? Vos voisins de chambre travaillent dans le même atelier, se retrouvent dans la même salle à manger, chez le même médecin, le même coiffeur, partagent les mêmes loisirs et passent les mêmes vacances que vous...

L'ouverture sur l'extérieur correspond à une qualité de vie que nous revendiquons tous. Elle est possible, si la société veut bien s'en donner les moyens. La présence des personnes handicapées dans les lieux publics crée l'échange et favorise une adaptation réciproque.

JEU: CHERCHEZ LA DIFFÉRENCE...



REPONSE = LA PRISON, ON N'Y PASSE PAS SA VIE ENTIERE.

Voir plus loin...

Les dessins ou les textes de cette brochure vous ont fait réagir, ont fait surgir quelques questions, vous ont donné envie de partager votre expérience, de raconter une anecdote...

Toutes vos remarques sont les bienvenues, n'hésitez pas à nous contacter.

Association Cap-Contact
Praz-Séchaud 18 • 1010 Lausanne
Tél. et fax : 021 653 08 18
E-mail : info@cap-contact.ch

Pour d'autres renseignements, consultez le site : www.cap-contact.ch



A l'heure des labels,
on mesure la qualité de l'aide
apportée aux personnes handicapées
en fonction de critères strictement rationnels,
chiffrables, rentables... au détriment d'une réflexion
et d'un dialogue sans cesse renouvelés sur l'aspect
fondamentalement humain de la place qui est accordée
à chacun dans la société.

C'est ce dialogue, cette écoute si nécessaire que les membres
de Cap-Contact ont cherché à susciter au travers de cette
brochure teintée d'humour, et un brin provocatrice parfois...

Puisse cet ouvrage contribuer à sensibiliser le plus de gens
possible, concernés directement ou non, sur l'importance
de ne jamais perdre de vue qu'en accordant une atten-
tion et une qualité d'accueil optimales à toutes les
personnes qui en ont la nécessité, c'est au final
l'ensemble des membres et structures
d'une société qui en bénéficient.

Aujourd'hui comme
demain.